

Logement communautaire et personnes âgées : une solidarité au quotidien

par Bruno Dion, FROHQC

Les personnes âgées occupent actuellement 46 % des logements communautaires gérés par des OBNL d'habitation. Et parmi elles, 56 % des logements sont habités par des personnes de plus de 76 ans.

C'est dire que le logement communautaire est une réponse bien adaptée aux besoins des personnes âgées. Cette réalité est encore plus forte dans les zones rurales, là où les entreprises immobilières ne veulent pas aller. Les projets de logement communautaire sont issus du milieu, animés par le milieu et offrent un cadre de vie harmonieux et sécuritaire. Ils constituent aussi un moyen offert à tous les locataires de participer bénévolement à leur milieu.

Ainsi, les personnes âgées sont des animatrices de leur milieu en participant aux conseils d'administration de leur résidence, en siégeant sur les comités de sélection, en organisant des activités dans leur résidence... Si le milieu de l'habitation communautaire est si diversifié et si inclusif, c'est aussi par le biais de ces milliers d'aînés qui la font vibrer.

Bien entendu, le vieillissement général de la population touche aussi les locataires aînés et la mise en place du soutien communautaire, au début des années 2000, a été un grand progrès. Il a permis de mieux articuler les besoins des personnes âgées dans leur bâtiment avec le besoin de soins et de services sociaux de proximité. Il faut cependant rester vigilants pour que le soutien communautaire ne perde pas sa mission en se transformant petit à petit en service de sous-traitance du réseau de la santé et des services sociaux.

Il faut cependant rester vigilants pour que le soutien communautaire ne perde pas sa mission en se transformant petit à petit en service de sous-traitance du réseau de la santé et des services sociaux.

Comme le rappelait la Fédération de Montréal (FOHM) « au nom de la bienveillance et de la protection, les personnes âgées ont l'impression qu'elles constituent un bloc monolithique où on ne voit que les incapacités et les vulnérabilités. » C'est pourquoi les personnes âgées ont été les premières à dénoncer les mesures mur à mur imposées sans concertation dans les résidences et qui, au final, transformaient des personnes autonomes et adultes en grands enfants à protéger. Or, les logements communautaires ne sont pas des CHSLD, ni des ressources intermédiaires. Ce sont des espaces de vie qui respectent la dignité de leurs locataires et qui fonctionnent beaucoup sur des mécanismes d'entraide, permettant de briser la spirale de l'isolement.

Les logements communautaires sont aussi des espaces pour des personnes à faible revenu. Le crédit d'impôt pour maintien à domicile doit donc être revu pour être mieux et remplacé par un taux variable et dégressif qui prendra mieux en compte les situations les plus fragiles.

Ce souci d'entraide et de justice sociale qui habite notre mouvement doit aussi nous permettre d'innover en développant davantage, dans l'avenir, des projets intergénérationnels et en améliorant les parcours résidentiels des aînés en perte d'autonomie. ■

FROHQC
Fédération régionale des OBNL en HABITATION
de Québec-Chaudière-Appalaches

Pour nous rejoindre :
www.rohqc.rqoh.com
245, rue Soumande, bur. 290
Québec (Québec) G1M 3H6
418 614-2495 • 1 877 499-9656



Un toit pour tous :



l'avenir du logement en question

Par Bruno Dion, Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec Chaudière-Appalaches

La rentrée se fait sous le signe de l'habitation. En effet, le monde de l'habitation connaît actuellement de grandes transformations.

Petit retour historique : en 1994, le gouvernement fédéral s'est retiré du financement du logement social et communautaire, laissant chaque province décider ou non de mettre en œuvre leur propre programme. Au Québec, le gouvernement a ainsi mis sur pied le programme AccèsLogis en 1997, géré par la Société d'habitation du Québec. Celui-ci a permis la construction de 22 000 logements supplémentaires sous forme de coopératives ou d'OBNL-H.

Malheureusement, lors des coupes gouvernementales décidées par le gouvernement de P. Couillard à partir de 2014, le logement communautaire a payé un prix lourd puisque le programme a été drastiquement réduit de 50 %, passant de 3 000 unités supplémentaires par an à seulement 1 500 unités d'habitation tout en développant des subventions dans des logements privés pendant 5 ans.

Cette rupture signifie très concrètement qu'il y a moins de logements permanents construits au service de la communauté, moins de logements adaptés pour les personnes âgées et moins de logements pour les familles. Ainsi, 480 000 ménages locataires versent encore plus de 30 % de leur revenu et 228 000 y consacrent même plus de 50 %.

Or, nous observons depuis plusieurs années un embal-

lement du marché du condo. À la fin de l'été 2016, il y a désormais 2.5 fois plus de condos disponibles à Montréal qu'à Toronto et autant de condos sur le marché de Québec que de Toronto. La difficulté des promoteurs privés à vendre tous leurs condos les a poussés à les mettre sur le marché locatif.

Cette situation illustre donc un déséquilibre entre l'offre de logement et le type de logement souhaité par des milliers de personnes au Québec. Le vieillissement de la population nous oblige collectivement à repenser les parcours résidentiels et à planifier des logements adaptés en fonction des étapes dans la vie des personnes. Du jeune qui entre aux études à la famille avec des enfants en bas âges, jusqu'aux personnes en légère perte d'autonomie, les logements communautaires sont à même d'apporter des réponses innovantes et flexibles.

C'est pourquoi, le mouvement du logement communautaire s'implique dans toutes les concertations et invite tous les groupes de défense des droits et les personnes sensibles à ces questions à remplir les questionnaires en ligne, à rencontrer leurs élus locaux et à participer en grand nombre aux rencontres organisées sur leur territoire. ■

... le monde de l'habitation connaît actuellement de grandes transformations.



Pour nous rejoindre :
Tél. 418-614-2495
Tél. 1-877-499-9656 (sans frais)

